

CALENDRIER DE PLACE EN FRANCE POUR L'ANNEE 2010

JOURS DE FERMETURE DES SYSTEMES EN SUS DES SAMEDIS ET DIMANCHES

Dates		Jours fériés légaux en France	Jours de fermeture des systèmes ¹	
			TARGET2, Euro1, Step2, LCH Clearnet, ESES	CORE et CEPC
vendredi 1 ^{er} janvier	Jour de l'an	Férié	X	X
vendredi 2 avril	Vendredi Saint	-	X	X
lundi 5 avril	Lundi de Pâques	Férié	X	X
jeudi 13 mai	Ascension	Férié	-	X
lundi 24 mai	Lundi de Pentecôte	Férié	-	X
mercredi 14 juillet	Fête nationale	Férié	-	X
lundi 1 ^{er} novembre	Toussaint	Férié	-	X
jeudi 11 novembre	Armistice	Férié	-	X

Légende X : jours fermés pour les systèmes concernés

Remarques :

- Le 8 mai (fête de la Victoire), jour férié légal en France, tombe en 2010 un samedi et le 15 août (Assomption) un dimanche.
- Systèmes de règlement de gros montant : TARGET2 et Euro1
- Systèmes de compensation : LCH Clearnet
- Systèmes de règlement-livraison titres : ESES
- Systèmes de paiement de détail : CORE, Step2, et Centre d'Echange Physique des Chèques (CEPC).

En matière de règlements interbancaires, lorsqu'une date de paiement a été spécifiée un jour où le système concerné est fermé, la profession la reporte automatiquement au premier jour d'ouverture suivant de ce système.

Les instructions de virements sont susceptibles d'être orientées vers les différents systèmes de paiement précités en fonction de critères propres à chaque banque :

- Il y a lieu pour les créanciers de reporter au premier jour d'ouverture suivant commun aux différents systèmes, la date limite de paiement lorsqu'elle tombe un samedi, un dimanche ou un jour de fermeture d'un des systèmes de paiement interbancaires
- Il est recommandé aux donneurs d'ordre de se rapprocher de leur banque pour s'assurer de la disponibilité du service.

¹ Les systèmes peuvent avoir des spécificités de leurs horaires d'ouverture ou de service minimum sur certains jours particuliers. Les systèmes en informent directement leurs utilisateurs.